

## **Ma PrimeRénov' : tous les foyers éligibles dès le 1er octobre 2020**

Cette aide, jusqu'alors réservée aux ménages aux revenus modestes, devrait concerner tous les Français à partir de l'année prochaine.

Les travaux engagés à partir du 1er octobre seront soumis aux nouvelles conditions.  
Les primes peuvent aller de 2 000 € jusqu'à environ 20 000 €.

À compter du 1er janvier 2021, l'aide sera versée dans un délai de 2 à 3 semaines après le règlement de la facture par le particulier.